



Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public

Fédération Syndicale Unitaire

snetap@snetap-fsu.fr

Secrétariat Vie Syndicale

A Marion Zalay
Directrice Générale de l'Enseignement
et de la Recherche
1 ter Avenue de Lowendal
75007 Paris 07 SP

Objet : Dépôt de préavis de grève

Paris, le 12 juillet 2012

Madame la Directrice Générale, par la présente, **le SNETAP-FSU dépose ce jour un préavis de grève, à la demande des Personnels du LEGTA de Rodez La Roque pour le mardi 4 septembre 2012.**

Les Personnels tiennent à attirer l'attention sur de nombreux problèmes concernant l'année scolaire 2012-2013 et à obtenir de l'Administration des réponses à la hauteur des enjeux.

Premièrement au niveau de la sécurité au sein de l'établissement :

Les Personnels demandent **le remplacement à temps plein de l'infirmière** en congé maladie sans quoi ils se réservent la possibilité d'exercer leur droit de retrait dès le premier jour de la rentrée :

- cette année le remplacement n'a pas été financé à 100% ce qui a occasionné de nombreux dysfonctionnements dans le service.
- de fait des risques ont été pris avec la santé des élèves et étudiants accueillis.
- enfin aucune action de prévention n'a pu être menée notamment dans les domaines de la contraception, des pratiques à risques, de l'estime de soi...

Deuxièmement, au niveau de la DGH attribuée à l'établissement en juin 2012 pour la rentrée prochaine :

Elle passerait de 28 196 heures à 27 862 heures (soit une baisse de 300 heures d'enseignement), sans fermeture de classe et avec une augmentation des effectifs !

Les conséquences se ressentent notamment au niveau des postes d'enseignement technique



et technologique :

- **En GI-GA** (génie industriel et agroalimentaire), le poste ACEN (Viviane Lalanne-Bernard) passant de 100 % à 70 % laisse apparaître un déficit global de 160 heures par an dans la matière.
- **En agronomie et zootechnie**, les mi-temps ACEN (Laurent Briane et Anne-Marie Izard) ne permettront pas d'assurer l'enseignement en seconde GT (3 classes à 35) et en première S (36 élèves) et terminale S (35 élèves).

Il faudrait au minimum deux temps pleins supplémentaires.

De plus, cette baisse de DGH empêcherait la mise en place d'un **enseignement optionnel d'Histoire et Géographie** pour les élèves de la classe de terminale de la série scientifique. Il convient de rappeler que cet enseignement est indispensable à la poursuite d'études supérieures et que la majorité de nos lycéens continuent en BTS, DUT, université, classe préparatoire, IEP... et qu'il s'agirait ici d'une rupture manifeste du traitement entre les élèves de terminale S de l'EAP vis-à-vis de ceux de l'Education Nationale.

Troisièmement, concernant la classe préparatoire :

Cette formation (unique en Aveyron) offerte aux étudiants permet depuis sa création à des étudiants ayant un niveau a priori moyen d'accéder aux grandes écoles d'ingénierie voire aux écoles vétérinaires. C'est une passerelle extraordinaire, au cœur d'un territoire rural. Depuis le plafonnement à 24 étudiants (seuil au-delà duquel on ne dédouble pas), il est plus difficile de faire réussir l'ensemble des promotions et cela nous amène à refuser des candidatures.

Les Personnels demandent la suppression de ce plafonnement.

Quatrièmement, au niveau des services administratifs :

Le SRFD reconnaît le déficit d'un poste catégorie C (voir compte-rendu du CA du 14 juin 2012). **Les Personnels demande la création de ce poste** et l'arrêt du financement de charges de personnel sur le budget d'établissement.

Madame la Directrice Générale, pour le SNETAP-FSU, l'ensemble de ces demandes sont pleinement justifiées par le nombre de lycéens et d'étudiants qui suivent les formations à la Roque et réussissent à plus de 95 % aux examens ainsi que par la reconnaissance unanime des professionnels. Comptant sur l'attention de la sous-direction EDC concernant une situation qui ne saurait rester en l'état (DGH, postes...), et qui a été signalée par courrier au Ministre de l'Agriculture en date du 26 juin dernier à l'initiative des élus des personnels au conseil d'administration de l'EPL, recevez, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos salutations distinguées.

Frédéric Chassagnette
Secrétaire Général adjoint du SNETAP-FSU

